



93 | SEVRAN, BAGNOLET, PIERREFITTE ET MONTFERMEIL Une fois les épreuves terminées, les trois équipements démontables installés à Saint-Denis et à Nanterre (Hauts-de-Seine) auront une deuxième vie.

Quatre villes hériteront des bassins olympiques temporaires

ALEXANDRE ARLOT

HUIT COMMUNES de Seine-Saint-Denis nourrissent l'espoir d'hériter d'une des trois piscines temporaires qui seront utilisées durant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 avant d'être démontées. Le comité d'organisation doit annoncer sous peu le nom des lauréats, au nombre... de quatre.

Selon nos informations, il s'agira de Sevrans, Montfermeil, Pierrefitte-sur-Seine et Bagnolet. Chacune de ces villes se situe dans un établissement public territorial (EPT) différent. Les deux premières récupéreront chacune un bassin de 50 m de long. Les deux autres se partageront le troisième équipement. Est Ensemble, le seul des quatre EPT de Seine-Saint-Denis qui possède la compétence de gestion des piscines, et Pierrefitte souhaitaient tous deux disposer d'un bassin de 25 m.

Dans un département où un enfant sur deux ne sait pas nager en entrant en 6^e, l'enjeu était de taille. Huit villes avaient donc répondu à l'appel à mani-



Le centre aquatique olympique sera construit à Saint-Denis, en face du Stade de France. À proximité de cet équipement sera installé un bassin temporaire, qui sera démonté après les Jeux.

tation populaire, il a été décidé que celle-ci prendrait le nom de Claire Supiot, une nageuse française ayant pris part aux JO de Séoul en 1988 en tant que valide et aux Jeux paralympiques de Tokyo cet été.

Les enfants de Montfermeil n'auront plus à aller jusqu'à Clichy ou Gagny

« Le nord du territoire Plaine Commune est en souffrance en termes de lignes d'eau, souligne celui qui est aussi conseiller départemental. Avec un premier bassin, l'an prochain et un second, après les Jeux, nous rentrons dans une certaine normalité. C'est un très bel héritage qui montre que les JO vont aussi bénéficier à Pierrefitte, même si aucune épreuve ne s'y déroule. » À l'inverse de Sevrans, ce second bassin sera nordique, c'est-à-dire qu'il sera ouvert et chauffé tout au long de l'année. Et il ne mesurera que 25 m de long, ce qui ne gêne pas Michel Fourcade. « Quand on n'a rien, on est moins exigeant que quand on a beaucoup », glisse-t-il. Ce legs viendra dans le prolongement de la piscine Claire-Supiot.

À Bagnolet, l'héritage d'un bassin de 25 m s'inscrit dans un projet de démolition-reconstruction de la piscine des Malassis. À Montfermeil, il s'agit tout simplement de doter cette commune de 27 000 habitants d'une piscine dont elle est aujourd'hui dépourvue, ce qui conduit ses scolaires à se rendre à Clichy-sous-Bois et à Gagny pour suivre leur apprentissage.

La municipalité réfléchit déjà à la façon dont ce nouvel équipement s'intégrera dans la ville. « Le réemploi d'un bassin demande un travail de fond, souligne le directeur général des services de la mairie. Plus qu'un lieu pour la natation scolaire, la question, c'est : comment offrir un lieu de loisirs qui coche toutes les cases pour la population ? » ■

festation d'intérêt lancé en décembre 2020 par Paris 2024. Les quatre communes dont la candidature n'a pas été retenue sont Neuilly-Plaisance, Villeta-neuse et, pour Est Ensemble, Bobigny et Noisy-le-Sec.

Deux des trois bassins tem-

poraires que le comité d'organisation des JO léguera après les compétitions seront initialement installés à La Défense Arena à Nanterre (Hauts-de-Seine). Le premier accueillera les compétitions de natation et de paranatation ainsi que les

finale des épreuves de water-polo ; le second sera un site d'échauffement. La troisième piscine voisinerait avec le centre aquatique olympique à Saint-Denis et servira, elle aussi, de lieu d'échauffement pour les athlètes participant

aux épreuves de natation artistique et de water-polo.

À Sevrans, le bassin olympique sera couvert. Il viendra s'ajouter à l'équipement déjà existant, datant des années 1970 et situé non loin du parc de la Poudrerie et de la gare Sevrans-Livry du RER B. Celui-ci sera transformé en bassin d'été, c'est-à-dire qu'il sera ouvert, avec un solarium.

« Nous en sommes très fiers et très heureux, réagit le maire Stéphane Blanchet (SE), qui a partagé la nouvelle sur les réseaux sociaux dès qu'il en a été informé. Il faudra bien sûr travailler à la meilleure implantation possible. Notre volonté est de nous concerter avec les habitants. Rien ne se fera sans eux. »

Même satisfaction chez Michel Fourcade (PS), le maire de Pierrefitte. Une première piscine, financée par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis, doit ouvrir dans la ville en début d'année prochaine. À l'issue d'une consul-



Quand on n'a rien, on est moins exigeant que quand on a beaucoup

MICHEL FOURCADE, MAIRE (PS) DE PIERREFITTE



Hors-série
N°16

UNE IMMERSION ÉTONNANTE DANS LE PARIS DE LA NUIT

6,20 €

108 pages
En vente actuellement chez votre marchand de journaux
Et sur leparisien.fr/hors-serie

Le Parisien